

Rapport de Groupe  
B3 - Dissuasion Russe

Russie : la Fédération en guerre.

« Vers un hiver démographique ? »

QUEST'IE 2025

Ghiya Bsath - Annabelle Delalandre - Clémence Brodin

Léopold Rigault - Louis De Barbarin

## Table des matières

<b>EXECUTIVE SUMMARY</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1- L'évolution des doctrines russes de dissuasion</b> .....	<b>5</b>
1.1 La dissuasion comme héritage encombrant mais indispensable à la légitimité du régime	5
1.1 D'une doctrine de dissuasion nucléaire à la dissuasion stratégique .....	6
<b>2- Les capacités stratégiques de la Russie</b> .....	<b>7</b>
2.1 Les capacités de la dissuasion russe .....	7
2.2 Les capacités hybrides : la Russie dans la zone grise .....	9
<b>3. Dialogue stratégique de la Russie avec ses rivaux/ennemis depuis 2022</b> .....	<b>10</b>
3.1 Mutations diplomatiques, rhétoriques étatiques et escalade stratégique depuis le début de la guerre russo-ukrainienne de 2022 .....	10
3.2 Les stratégies de dissuasion adoptées par les États rivaux en réponse à la Russie .....	11
<b>Conclusion</b> .....	<b>13</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>15</b>
Rapports officiels / notes institutionnelles / études (think tanks, centres de recherche).....	15
Articles scientifiques / articles de revue (académiques).....	17
Ouvrages / documents (type « livre » ou publication assimilée).....	19
Articles de presse / médias (en ligne).....	19
Données / annuaires / pages web de référence (capacités conventionnelles).....	20
Source « Revue Défense Nationale » (en ligne).....	20

## EXECUTIVE SUMMARY

Au moment de l'effondrement de l'Union Soviétique, l'arme nucléaire était alors le garant de la parité stratégique et du statu-quo. Aujourd'hui, en 2025, la Russie a pris conscience de son infériorité opérationnelle et économique face à l'essor de l'OTAN. Le modèle d'emploi de l'arme nucléaire est remis en cause. Son usage est désormais pensé pour un emploi en premier de façon ciblée et limitée afin de pallier l'infériorité opérationnelle. La dissuasion est passée d'un modèle nucléaire à une dissuasion stratégique élargie à partir des années 2000. Ainsi, le nucléaire s'intègre à des capacités conventionnelles mais également hybrides. Depuis 2022, le conflit ukrainien illustre cet emploi de la dissuasion stratégique ainsi que les limites de la doctrine russe.

Dotée d'une triade nucléaire complète, la Russie peut initier une frappe ou garantir une capacité de réponse en seconde frappe. Elle s'appuie également sur une puissance conventionnelle de taille et une logistique élaborée ainsi que des capacités interarmées lui permettant de se projeter et d'assurer une dissuasion. La composante nucléaire a été progressivement complétée par des moyens conventionnels et civils. Le cyberspace devient alors un vecteur d'escalade gradué de déstabilisation et un moyen de dissuasion. Les attaques cyber se multiplient sur les infrastructures critiques à la fois en Ukraine mais également en Europe sans pour autant franchir le seuil d'une guerre ouverte.

Les modalités de ces affrontements sont le reflet des différentes positions diplomatiques. Désormais, les échanges s'établissent par l'intermédiaire des médias ou des services de renseignements. Les discours se durcissent et s'inscrivent dans une logique de rapport de force. *In fine*, cette logique de confrontation se matérialise par une succession de sanctions destinées à contenir et dissuader toute escalade militaire. La France et les organisations internationales comme l'OTAN adoptent également des mesures telles que l'augmentation des budgets militaires, la fourniture de moyens et de ressources militaires ou encore la mise en œuvre de dispositifs de dissuasion terrestres, maritimes et aériens.

La réalisation de ce rapport sur la dissuasion russe au sens large a reposé d'abord sur un travail important d'acculturation au sujet, afin de maîtriser les notions, le contexte historique et saisir tous les aspects de celui-ci, de la manière la plus exhaustive possible. Nous avons ensuite mené un travail approfondi de recherche de sources, en nous appuyant principalement sur des articles et des ouvrages issus d'institutions politiques françaises, européennes et russes. Nous avons également étudié des publications d'instituts de recherche reconnus, notamment l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI). Dans un second temps, nous avons procédé à un tri rigoureux afin de ne conserver que les travaux les plus pertinents et les plus récents. Une analyse comparée de certains articles et rapports a permis de croiser les sources et les points de vue. La rédaction s'est appuyée sur des notes argumentaires communes, accompagnées de relectures croisées pour renforcer l'esprit critique, améliorer la cohérence, sourcer et fluidifier les transitions entre les parties.

## Introduction

Depuis la fin de la guerre froide, la dissuasion occupe une place centrale dans la manière dont la Russie pense sa sécurité, sa puissance et sa relation conflictuelle avec l'Occident. Héritière directe de l'arsenal nucléaire soviétique, la Fédération de Russie s'est trouvée, dès les années 1990, confrontée à un paradoxe stratégique : disposer de l'un des stocks nucléaires les plus importants au monde, tout en subissant un déclin économique, militaire et technologique profond. Dans ce contexte de fragilisation structurelle, la dissuasion est devenue un pilier de la légitimité du régime, un marqueur de continuité étatique et un levier essentiel pour préserver son statut de grande puissance face à un Occident perçu comme dominant et hostile.

Loin d'être figée, la doctrine russe de dissuasion a connu une transformation progressive, passant d'un modèle hérité de la bipolarité nucléaire à une approche plus souple et intégrée. Cette évolution s'est traduite par une redéfinition du rôle de l'arme nucléaire, désormais pensée comme complémentaire des capacités conventionnelles et des moyens civils. À partir des années 2000, puis plus nettement encore dans les années 2010, Moscou élargit sa conception de la dissuasion à un cadre dit « stratégique », englobant le cyberspace, la lutte informationnelle, l'économie et la démonstration de force militaire.

La guerre déclenchée contre l'Ukraine en février 2022 agit comme un révélateur et un accélérateur de cette trajectoire doctrinale. Les menaces nucléaires répétées, les actions hybrides contre les infrastructures critiques et la rupture progressive des mécanismes de contrôle des armements témoignent d'une stratégie visant à sanctuariser le conflit tout en dissuadant une implication directe de l'OTAN. Face à cette posture, les États occidentaux adaptent à leur tour leurs propres stratégies de dissuasion, alliant fermeté militaire et pression économique.

## 1- L'évolution des doctrines russes de dissuasion

### 1.1 La dissuasion comme héritage encombrant mais indispensable à la légitimité du régime

Lorsque l'URSS s'effondre en 1991, la Russie hérite d'un arsenal nucléaire imposant conçu pour un affrontement total avec l'Occident. Bien que central pour le statut et la crédibilité internationale de la Russie nouvellement créée, ce legs est malgré tout profondément encombrant. En effet, il impose des coûts de maintien considérable dans un contexte de crise économique, de désorganisation militaire et de contraction de l'industrie de défense. La doctrine soviétique repose alors sur le concept de représailles massives dans un contexte de menace de guerre mondiale, sans pour autant théoriser une gestion graduée de l'escalade. Dans les années 1990, la Russie prend conscience de sa position fragilisée alors que l'Occident affiche une nette supériorité conventionnelle, technologique et économique. L'arsenal nucléaire devient le principal et seul attribut tangible de parité avec les États-Unis qui porte la Russie au rang de grande puissance.

Les premières doctrines nucléaires de la Russie post-soviétique traduisent cette position. La doctrine militaire de 1993 fixe un seuil d'emploi élevé : le recours au nucléaire est réservé aux menaces extrêmes pesant sur la sécurité de l'État, sans clarifier toutefois son usage dans le cadre de conflits limités. Le Concept de sécurité nationale de 1997 puis la doctrine militaire de 2000 marquent progressivement une rupture avec l'héritage soviétique, et ouvrent la voie à un emploi en premier sous certaines conditions. Cette bascule se fonde sur une relecture des stratégies occidentales dorénavant axées sur l'usage de moyens conventionnels. Dans ce contexte, l'arsenal russe se développe afin de prévenir une intervention de l'OTAN sous le seuil nucléaire.

À la fin des années 1990, la doctrine russe considère l'arme nucléaire comme un outil clé pour compenser son infériorité conventionnelle dans le cadre de conflits régionaux. Des exercices tels que Zapad-99 en 1999 simulent des frappes nucléaires limitées contre des cibles de l'OTAN pour faire face à une offensive conventionnelle. Ils esquissent alors le concept d'utilisation préventive et ciblée du nucléaire.

La doctrine militaire de 2000 ainsi qu'un document d'orientation de 2003 sur les « Objectifs actuels du développement des forces armées de la Fédération de Russie » officialisent cet emploi. La dissuasion se définit comme un processus évolutif, applicable à tous types de conflits, y compris localisés, et se structure autour d'une hiérarchie de mesures. Pour la Russie, l'objectif n'est plus de conduire une guerre nucléaire dans la durée, mais de forcer la désescalade en causant des « dommages subjectivement inacceptables », proportionnés selon le seuil de tolérance de l'ennemi plutôt que de rechercher son annihilation totale.

Dans ce cadre, les armes nucléaires non stratégiques telles que les missiles de croisière commencent à jouer un rôle majeur sans franchir un seuil critique. Cette évolution prépare l'étape suivante couvrant 2010 à aujourd'hui où l'arme nucléaire est intégrée à une architecture plus large de « dissuasion stratégique » combinant moyens nucléaires, conventionnels et non militaires.

## 1.1 D'une doctrine de dissuasion nucléaire à la dissuasion stratégique

La doctrine militaire de 2010 définit l'arme nucléaire comme strictement défensive, et intègre pour la première fois le concept de dissuasion conventionnelle. La doctrine militaire de 2014 conserve l'arme nucléaire comme pilier central de la défense nationale tout en renforçant les forces conventionnelles. La Russie conduit également des exercices stratégiques simulant des attaques contre des cibles européennes (vols ostentatoires de bombardiers à capacité nucléaire, déclarations rappelant son statut de puissance atomique). Il s'agit de dissuader toute réaction forte de l'OTAN en faisant planer le risque, même maîtrisé, d'une escalade nucléaire.

Ce sont toutefois les « Fondements de la politique d'État en matière de dissuasion nucléaire » de 2020 qui rendent publics ces principes. Tout en maintenant une orientation essentiellement défensive, le texte désigne implicitement les États-Unis et l'OTAN comme adversaires principaux. Le champ s'étend également aux menaces liées aux technologies non nucléaires (missiles balistiques, défense antimissile, armes de précision, armes hypersoniques, drones, espace et, de plus en plus, la menace cyber), considérées comme capables de compromettre la crédibilité de la réaction russe. Une attaque sur un de ces segments peut ainsi entraîner une riposte nucléaire de la part de la Russie. Le document reste par ailleurs vague sur la doctrine de désescalade.

En outre, divers aspects nuancent cette perception d'une doctrine exclusivement défensive. En effet, les termes demeurent intentionnellement vagues, offrant aux autorités russes une grande marge d'interprétation. De plus, les textes soulignent l'importance de maintenir l'adversaire dans l'incertitude concernant l'étendue, la nature et les modalités d'une réponse russe. Cela ouvre la possibilité à des scénarios de frappes limitées et démonstratives, nucléaires ou non. La dissuasion nucléaire est toujours reliée à une doctrine plus globale de dissuasion stratégique, englobant des actions coercitives, parfois offensives, dans les sphères conventionnelles et non militaires.

La guerre lancée contre l'Ukraine en février 2022 consolide ces principes. Quelques jours après l'invasion, les forces de dissuasion passent en « régime spécial d'alerte » alors même que celles-ci n'ont mobilisé aucune force. La menace nucléaire sert donc à « sanctuariser » le conflit, c'est-à-dire à préserver la liberté d'action russe en dissuadant une intervention directe de l'OTAN. Cette approche offensive s'accompagne d'un discours menaçant les capitales occidentales de « *conséquences encore jamais connues* » selon Vladimir Poutine. Cette approche, reposant sur de l'intimidation, critique l'Occident, considéré comme à la fois hostile, technologiquement avancé mais socialement vulnérable. La dissuasion nucléaire est ainsi envisagée comme un moyen d'exploiter cette prétendue fragilité, en capitalisant sur la peur de l'escalade. Cependant, en dépit de menaces constantes, le soutien occidental à l'Ukraine perdure démontrant les limites de ce modèle. En effet, les menaces nucléaires restent au stade de la rhétorique, et Kiev a bien compris que certaines « lignes rouges » ne sont pas mises en œuvre, en particulier lors d'attaques directes sur le territoire russe.

Plus récemment, la Russie adopte une position plus conflictuelle en matière de régulation des armements. En février 2023, elle interrompt sa participation au traité New START, le dernier accord

bilatéral limitant les arsenaux stratégiques américano-russes, annonçant la cessation des inspections et des échanges de données, bien que les plafonds soient, pour l'instant, déclarés comme toujours respectés. En 2024, Moscou annonce qu'elle ne se sent plus engagée par son moratoire unilatéral concernant le déploiement de missiles nucléaires à portée intermédiaire, en raison des projets américains en Europe. La doctrine est officiellement mise à jour le 19 novembre 2024 par un décret présidentiel qui ratifie une version révisée du document de 2020. L'une des principales orientations est l'élargissement explicite du parapluie nucléaire à la Biélorussie, qui fait partie de l'État de l'Union. En normalisant l'emploi du lexique de la dissuasion stratégique, Vladimir Poutine souligne la gravité du conflit et présente la Russie comme une puissance assiégée par l'Occident.

Ainsi, l'évolution de la doctrine de dissuasion Russe ne met pas de côté le volet nucléaire ; bien au contraire, celui-ci s'inscrit dans un dispositif beaucoup plus large, multi-domaines, qui vise autant à façonner le comportement de l'OTAN et de ses voisins notamment l'Ukraine qu'à prévenir une attaque critique directe contre la Russie.

## 2- Les capacités stratégiques de la Russie

### 2.1 Les capacités de la dissuasion russe

La dissuasion russe repose sur une capacité nucléaire intercontinentale, garantissant la riposte en second et la destruction mutuelle. Ses deux piliers sont : la puissance conventionnelle de saturation (1 300 000 hommes), et la triade nucléaire stratégique (4 500 têtes nucléaires).

Les forces terrestres constituent le noyau de l'appareil militaire russe, avec environ 550 000 soldats (1,5 fois les États-Unis). Elles disposent d'un parc important de chars, de véhicules blindés et d'artillerie lourde dont une part significative est vieillissante. Les pertes en Ukraine ont réduit la proportion de matériel moderne et contraint Moscou à réactiver des stocks de réserve. La mobilisation partielle de 2022 a démontré la capacité d'engager 300 000 hommes en quelques mois et de lever de nouveaux contingents, mais le manque d'officiers expérimentés limite l'efficacité de ces troupes. Les unités d'élite, elles, maintiennent un haut niveau opérationnel. La marine russe est organisée autour de cinq flottes : Nord, Pacifique, Mer Noire, Baltique et Caspienne, avec 150 000 hommes. Elle compte environ 120 unités de combat océaniques, dont une quarantaine de sous-marins. Les SNLE, SNA et SSGN restent modernes et constituent le cœur de la dissuasion maritime, mais la flotte de surface souffre d'un vieillissement marqué. L'*Amiral Kouznetsov*, unique porte-aéronefs, est hors service depuis 2016, limitant la capacité aéronavale.

Quinze grands bâtiments de surface sont complétés par une flottille (de corvettes et patrouilleurs) en expansion. Les déploiements au-delà de leur zone géographique limitrophe restent réduits, et sans aides de coalition pour la logistique et le ravitaillement. Les exercices conjoints avec la Chine, l'Afrique du Sud ou l'Égypte relèvent avant tout de l'affichage stratégique.

Les forces aériennes, intégrées aux Forces aérospatiales, couvrent tout le territoire russe. Elles comptent environ 900 chasseurs et intercepteurs de 4ème et 5ème génération, dont une partie

modernisée, ainsi que 60 bombardiers stratégiques assurant la dissuasion nucléaire aéroportée. Les 300 avions d'attaque au sol sont très sollicités en Ukraine, tandis que la flotte de transport et les 1200 hélicoptères jouent un rôle central. La Russie conserve des stocks de réserve de quelques centaines d'avions des années 60-70, réactivables en cas de conflit prolongé. La projection régionale est assurée grâce aux bases régionales avancées. Les équipages de bombardiers et de chasseurs modernes sont qualifiés, mais une partie des pilotes souffre d'un nombre d'heures de vol insuffisant.

La Russie dispose d'environ 150 satellites militaires et duals actifs qui leur permettent d'assurer les fonctions de communication, de renseignement, de navigation et de ciblage (missile) nécessaires au commandement militaire. Certains sont modernes et comparables aux standards occidentaux, mais une part importante est vieillissante. Les lanceurs Soyouz et Proton permettent de maintenir une présence orbitale régulière, malgré une cadence limitée par les retards et les accidents.

La logistique repose sur un vaste réseau ferroviaire et de dépôts régionaux hérités de l'époque soviétique. La Russie conserve des stocks considérables de matériels vieillissants qui permettent de compenser les pertes et de soutenir l'effort de guerre dans la durée. L'industrie de défense produit en masse (munitions, drones, missiles), mais leur qualité et leur niveau technologique sont limités. Contrairement à la doctrine occidentale qui privilégie le soutien logistique (40 à 60 % d'effectifs combattants), la Russie favorise la masse sur le champ de bataille (70 % d'effectifs combattants).

Les forces armées russes disposent d'un vaste réseau de systèmes sol-air modernes entourant les zones stratégiques. L'étendue du pays ne permet pas une protection homogène du territoire contre une frappe nucléaire massive. La capacité à stopper une attaque d'ampleur limitée dissuade un potentiel adversaire de moindre capacité à mener une offensive.

La dissuasion nucléaire constitue le pilier central de la puissance militaire russe. La Russie possède le plus vaste arsenal de têtes nucléaires au monde, aujourd'hui estimé à 4 500 têtes (plus de 10 000 à la fin de la guerre froide), dont environ 1 500 sont déployées. Leur architecture repose sur la triade nucléaire (terre, mer et air). La composante terrestre est constituée d'environ 310 missiles balistiques intercontinentaux, souvent équipés de têtes multiples (MIRV), garantissant la crédibilité de la frappe nucléaire stratégique. La composante navale est constituée de 13 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) des classes *Boreï* et *Delta IV*, chacun armé de 16 missiles ; la permanence en mer de ces bâtiments garantit la survie de la dissuasion et renforce la capacité de seconde frappe face à un adversaire. Enfin, la composante aérienne regroupe environ 60 bombardiers stratégiques, capables de lancer des missiles de croisière nucléaires à une portée de 5 500 km ; ces appareils, dotés d'une flexibilité opérationnelle, complètent la triade avec une capacité de projection rapide et assurent une dimension politique visible de la dissuasion.

La Russie conserve un stock important d'armes nucléaires tactiques, estimé à près de 1 900 unités pour un emploi limité sur le champ de bataille. L'industrie nucléaire militaire, héritée de l'URSS, est capable de produire et moderniser régulièrement ses vecteurs. Moscou peut frapper n'importe

quelle cible à l'échelle mondiale et saturer les défenses adverses par des salves multiples. La Russie, aux côtés de la Chine et des États-Unis, fait partie des nations capables de détruire militairement n'importe quelle nation mais cela ne signifie pas qu'elle peut contrôler ou occuper ces territoires. Les défenses antimissiles occidentales pourraient réduire partiellement l'impact mais elles ne sont pas capables de stopper une frappe massive. L'usage de l'arme nucléaire reste avant tout dissuasif.

## 2.2 Les capacités hybrides : la Russie dans la zone grise

Moscou conçoit le cyberspace comme un outil de coercition, jouant sur l'ambiguïté et la non-attribution. La cyberguerre russe est un instrument de dissuasion en soi par lequel Moscou signale sa capacité à instaurer un climat de tension et à infliger des coûts sans franchir le seuil de la guerre ouverte.

La dissuasion cybernétique russe se caractérise par des échelles d'escalade allant du simple *phishing* aux tentatives de sabotage industriel, et est perpétrée par une multiplicité d'acteurs – GRU (service de renseignement russe), FSB (service fédérale de sécurité russe), ou des groupes semi-proxy comme *Killnet*. Elle repose également sur le couplage des opérations cyber et informationnelles, en mêlant attaques numériques et campagnes de désinformation afin d'accentuer la pression sur la résilience psychologique et institutionnelle de l'adversaire. À titre d'exemple, l'Allemagne a attribué, le 12 décembre à la Russie, une « attaque informatique » contre son système de contrôle du trafic aérien ainsi qu'une « campagne » de déstabilisation durant les dernières législatives allemandes.

Ses capacités de sabotage stratégique se traduisent notamment par des attaques ciblant des infrastructures critiques. Depuis 2022, le *State Service of Special Communication and Information Protection de l'Ukraine* (SSSCIP) a recensé plus de 3018 attaques majeures visant des réseaux électriques, systèmes ferroviaires, hôpitaux, serveurs gouvernementaux et opérateurs télécoms. Le 24 février 2022, l'invasion de l'Ukraine a débuté par une cyberattaque massive à l'encontre du réseau satellitaire Viasat, provoquant une coupure massive des communications dans le pays. L'opération est allée bien au-delà de son objectif initial de neutraliser les réseaux militaires ukrainiens, débordant en Europe centrale, et affectant 9000 clients de Nordnet (filiale d'Orange) d'accès à Internet. 5800 turbines d'éoliennes allemandes ont vu également leur connexion de supervision coupée.

Le groupe *Sandworm*, lié à la direction du renseignement militaire russe (GRU), et responsable du destructeur *Not Petya* en 2017, — un rançongiciel déguisé causant des milliards de dollars de dégâts à des entreprises internationales — reste très actif dans le cyberconflit contre l'Ukraine. En avril 2022, ce dernier a déployé le *malware* industriel *Industroyer2* dans une tentative d'interrompre le réseau électrique ukrainien. Entre l'automne 2022–2023, ses opérations sont également associées à des campagnes de *malwares* destructeurs lors de bombardements massifs contre les infrastructures énergétiques. Cette articulation entre attaques cybernétiques et physiques relève d'une stratégie de coercition intégrée, visant à dégrader la capacité opérationnelle de l'Ukraine et signaler à l'OTAN que la Russie peut toucher indirectement l'Europe en cas d'escalade.

On observe ainsi une extension des opérations cyber vers les États européens. D'après un rapport de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) publié en avril 2025, les intrusions

russe ciblant des organisations françaises se sont intensifiées depuis 2021, notamment contre des industries dans le secteur de la BITD, des entités ministérielles et des collectivités territoriales sous l'action du groupe de hackers APT28.

Ces incidents atteignent de plus en plus les centres névralgiques européens, générant une déstabilisation importante dans la prise de parole des décideurs politiques. La présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, l'a affirmé le 8 octobre 2025 dans son discours devant la commission européenne: [«Ces incidents sont calculés pour se situer à la limite de la dénégation plausible. Il ne s'agit pas d'un harcèlement aléatoire, mais d'une campagne cohérente et croissante visant à déstabiliser nos citoyens, à tester notre détermination, à diviser notre Union et à affaiblir notre soutien à l'Ukraine»](#), « Il est temps de l'appeler par son nom : c'est une guerre hybride.»

### 3. Dialogue stratégique de la Russie avec ses rivaux/ennemis depuis 2022

#### 3.1 Mutations diplomatiques, rhétoriques étatiques et escalade stratégique depuis le début de la guerre russo-ukrainienne de 2022

La guerre en Ukraine a profondément reconfiguré les relations diplomatiques entre la Russie et l'Occident. Depuis le 24 février 2022, les échanges institutionnels classiques ont laissé place à des communications rares, indirectes et strictement encadrées. Les relations franco-russes illustrent cette rupture : un canal minimal subsiste entre [E. Macron et V. Poutine](#), ciblé sur des [dossiers exceptionnels](#) (Ukraine, Iran) afin de prévenir l'escalade et de maintenir un dialogue politique minimum.

Dans ce contexte, le renseignement est central pour décrypter les intentions russes. La diplomatie, elle, est faite de signaux implicites issus de déclarations publiques et de réactions politiques. Des propositions comme [« l'ombrelle nucléaire »](#) visent à afficher la détermination, préparer les alliés et influencer l'opinion publique face à la Russie. Face à la [dissuasion russe](#), l'Europe s'appuie notamment sur le [Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance \(JISR\)](#) de l'OTAN, afin de faciliter le partage de renseignements. Les services de renseignement des pays baltes ont ainsi pu alerter l'OTAN via ce système sur les risques cachés derrière [l'usage de pourparlers](#) par Moscou.

Enfin, l'absence de dialogue constitue désormais un message en soi. La rupture quasi totale des relations diplomatiques entre Washington et Moscou, tout comme l'impossibilité d'un cadre institutionnel entre Moscou et Kiev, sont le signe de l'échec de la diplomatie classique. La non-coopération devient ainsi un instrument politique, exprimant publiquement du rejet occidental de la politique russe.

Ces ruptures s'accompagnent d'un durcissement discursif assumé. Depuis 2022, le discours français et européen se durcit : en 2025, Emmanuel Macron qualifie la Russie de [« menace pour les Européens »](#), en prenant pour exemple les violations territoriales et les [actions hybrides de](#)

[déstabilisation](#), notamment informationnelles et cyber. Cette ligne est formalisée au niveau européen par le [Strategic Compass de mars 2022](#), en coordination avec l'OTAN. En réponse, la Russie développe un contre-discours fondé sur le déni, l'inversion accusatoire et la justification pseudo-défensive. Les critiques européennes y sont présentées comme des provocations et une menace directe pour la sécurité russe. De manière simultanée, le Kremlin dénonce la partialité des médias occidentaux et renforce ses [partenariats avec des régimes anti-occidentaux](#) tels que la Chine, l'Iran et la Corée du Nord.

Les sanctions [économiques](#) européennes sont également un levier stratégique central. Ciblent les [banques, l'énergie](#) et les technologies, elles visent à affaiblir les capacités militaires russes. Présentées comme une réponse proportionnée au regard du droit international, ces sanctions se veulent légitimes. Elles contribuent néanmoins au durcissement du conflit, dans la mesure où Moscou les interprète comme le signe d'une confrontation durable avec l'Occident. Pour les Occidentaux, ces sanctions constituent un soutien militaire à l'Ukraine sans engagement direct, visent à affaiblir la Russie et permettent de maîtriser les risques d'escalade.

### 3.2 Les stratégies de dissuasion adoptées par les États rivaux en réponse à la Russie

Face à la dégradation des relations avec la Russie, la France ou encore l'OTAN adaptent leurs postures. La France, qui cherche à se placer en puissance diplomatique, met en place différentes mesures visant à empêcher une escalade de la Russie, en s'appuyant, entre autres, sur sa doctrine de dissuasion nucléaire. À vocation uniquement défensive, elle n'a pas évolué depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie et a été réaffirmée dans les différents [discours du président Macron comme celui du 5 mars 2025](#). L'emploi de l'arme nucléaire spécifiquement [à la discrétion du président de la République](#), sans accord de pays tiers, a également été rappelé. En complément de cette rhétorique, des actions concrètes sont menées. En effet, la défense française perfectionne son armement nucléaire, et rappelle qu'elle possède un appui océanique et aérien en capacité de répondre à une attaque russe. Avec un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) constamment projeté à la mer, et les patrouilles visibles des Rafales B équipés de systèmes Air-Sol Moyenne Portée – Amélioré (ASMPA), la France garantit une capacité de riposte en seconde frappe lors d'une potentielle attaque.

La France s'appuie également sur l'ensemble de ses capacités militaires conventionnelles. Le projet de loi de programmation militaire adopté le 13 juillet 2023 bénéficie d'une augmentation budgétaire de 40% face au précédent exercice. Avec une enveloppe de 413,3 milliards d'euros à répartir entre 2024 et 2030, l'objectif est clair : [«garantir la crédibilité dans la durée de la dissuasion, clef de voûte de notre outil de défense»](#). Ce budget connaît des augmentations annuelles croissantes. [C'est alors 58,5 milliards d'euros qui ont été provisionnés en 2024, 61,8 milliards d'euros en 2025 et 68,4 milliards d'euros pour 2026](#). Ces augmentations sont le reflet d'actes concrets puisque les forces armées françaises se sont dotées de nouveaux matériels et procèdent à la modernisation et au renouvellement des anciens. Ainsi, l'arsenal français est pourvu de nouveaux véhicules blindés ou encore de frégates. Elle fait également l'acquisition massive de drones de combat dotés de capacités de reconnaissances à hauteur [d'environ 5 milliards d'euros](#). De plus, sur le volet humain, la France

cherche à créer une réserve opérationnelle avec un quota d'un réserviste pour deux militaires d'active. L'ambition est de s'assurer d'avoir un personnel formé et disponible en cas de conflit et d'affirmer sa position de défense dissuasive. La menace russe n'est donc pas sous-estimée par [Paris, qui la place par ailleurs en première position dans les grandes orientations du dossier de programmation militaire 2026](#).

La réponse se coordonne également au niveau international avec l'OTAN. Un plan de "présence avancée renforcée" a été mis en place suite à l'agression russe en Ukraine, avec pour dessein la dissuasion et la défense du flanc Oriental. Les réponses se font sur plusieurs axes à la fois terrestres, maritimes et aériens. [8 groupements tactiques terrestres internationaux ont été instaurés en Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, et Slovaquie](#). La Suède et la Finlande sont elles aussi en discussion active afin d'intégrer des bases sur leurs territoires. La charnière maritime est également impactée. Débutée en janvier 2025, l'opération *Baltic Sentry* prévoit le déploiement de frégates et de drones pour accroître la surveillance et la dissuasion suite à l'augmentation du nombre de sabotages des câbles sous-marins. Les forces maritimes voient également l'activation des plans de réponses graduées. Cela passe par [le déploiement des forces navales permanentes dans le cadre de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation \(groupes de combat tels que SNMG1, SNMG2 et SNMCMG1 et SNMCMG2\)](#). Enfin, les troupes aériennes sont également en état d'alerte. La défense aérienne et antimissile intégrée (*IAMD*) qui opère 24h/24h et 7j/7j, [a intensifié ses exercices et entraînements depuis le début du conflit](#). Suite aux derniers sommets de l'OTAN, tenus en 2022 à Madrid, en 2023 à Vilnius et en 2024 à Washington, d'autres mesures ont été instaurées. Elles incluent la création de nouveaux plans de défense, la modernisation des capacités de système de défense ou encore l'amélioration de la disponibilité opérationnelle et la réactivité.

Ainsi, face à la pérennisation et l'intensification du conflit, la France a réaffirmé sa doctrine de dissuasion nucléaire. Il s'appuie sur le renforcement de ses capacités militaires, tant matérielles qu'humaines et permet d'apporter une réponse collective de l'OTAN sur le versant Est de l'Europe.

## Conclusion

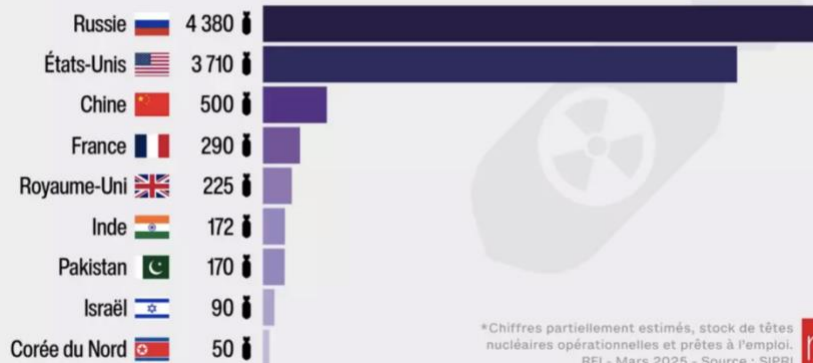
La dissuasion russe constitue un héritage à la fois contraignant et structurant. Elle s'impose aujourd'hui comme le pilier de la puissance militaire et de la légitimité stratégique du régime. Héritée d'un arsenal soviétique surdimensionné et particulièrement coûteux à entretenir, elle a longtemps reposé sur une logique de représailles massives. Progressivement, cette posture a évolué vers une dissuasion plus flexible, graduée et intégrée. Cette transformation répond à la nécessité de compenser une infériorité conventionnelle persistante face à l'Occident. Cette évolution doctrinale ne marque pas un recul du nucléaire, mais au contraire son inscription dans une architecture élargie de « dissuasion stratégique » combinant capacités nucléaires, conventionnelles, cybernétiques, informationnelles et diplomatiques.

La guerre en Ukraine illustre pleinement cette approche. La Russie utilise la menace nucléaire avant tout comme un outil politique et son emploi réel reste peu crédible. Elle sert surtout à dissuader toute intervention directe de l'OTAN. Cependant, un fossé se creuse entre des discours nucléaires très belliqueux et des actions militaires relativement contenues, ce qui fragilise sa crédibilité. Parallèlement, la montée en puissance des stratégies hybrides russes, notamment cyber et informationnelles, confirme une volonté d'action durable dans la zone grise. En exploitant l'ambiguïté et la peur de l'escalade, Moscou cherche ainsi à peser sur ses adversaires tout en restant sous le seuil de la guerre directe.

## Annexes

### Les puissances nucléaires mondiales

Nombre d'ogives nucléaires disponibles par pays en janvier 2024\*



\*Chiffres partiellement estimés, stock de têtes nucléaires opérationnelles et prêtes à l'emploi.  
RFI - Mars 2025 - Source : SIPRI



© Studio graphique FMM

**Tableau 2 : Effectifs des forces armées russes**(En milliers, par branche, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

	2021	2022	2023	2024
Armée (forces terrestres)/appelés	280	280	550/100	500/100
Marine/Infanterie navale	150/35	150/35 ?	145/30	140/25
Forces aériennes	165	165	165	165
Troupes aéroportées	45	45	40	35
Forces de missiles stratégiques	50	50	50	50
Autres*	210	210	210	210
Total des forces de combat terrestre	360	360	620	560
Total des effectifs actifs	900	900	1,160	1,100
Total des effectifs autorisés	1 013	1 013	1 150	1 320

\* Troupes ferroviaires, science et formation militaires, commandement central, forces d'opérations spéciales, maintenance et soutien.

Sources : Institut international d'études stratégiques (IISS). *Military Balance*, 2021 ; 2022 ; 2023 ; 2024.

## Bibliographie

### Rapports officiels / notes institutionnelles / études (think tanks, centres de recherche)

- Emmanuelle **MAÎTRE**. *Observatoire de la Dissuasion – Bulletin mensuel, Bulletin n°77 (juin 2020)*. Observatoire sous la direction de Bruno **TERTRAIS**. Paris : Fondation pour la recherche stratégique (FRS), 2020. Disponible sur : <https://www.frstrategie.org/web/documents/programmes/observatoire-de-la-dissuasion/bulletins/2020/77.pdf>
- Emmanuelle **MAÎTRE** (dir.). *Observatoire de la Dissuasion – Bulletin n°124 (Octobre 2024)*. Fondation pour la recherche stratégique, octobre 2024. Disponible sur : <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/programmes/observatoire-de-la-dissuasion/bulletins/2024/124.pdf>
- Isabelle **FACON**. *La communication dans le domaine de la « dissuasion stratégique » : le cas de la Russie*. Note de la FRS, n° 23/2018. Fondation pour la recherche stratégique, 19 décembre 2018. Disponible sur : <https://www.frstrategie.org/web/documents/publications/notes/2018/201823.pdf>

- Nicolas **HAUPAIS**. *Doctrines et menaces nucléaires dans le conflit ukrainien*. Fondation pour la Recherche Stratégique / AFSDS, 23 juin 2022. Disponible sur : <https://www.afdsd.fr/wp-content/uploads/2023/01/9semAfdsd0622haupais.pdf>
- Dimitri **MINIC**. *La dissuasion nucléaire russe à l'épreuve de la guerre en Ukraine*. Russie/Eurasie.Reports, n° 49. Paris : Ifri, octobre 2025. Disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/2025-10/ifri\\_minic\\_dissuasion\\_nucleaire\\_russe\\_oct2025.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/2025-10/ifri_minic_dissuasion_nucleaire_russe_oct2025.pdf)
- Jean-Louis **LOZIER**. *Premiers enseignements nucléaires de la guerre en Ukraine*. Paris : Ifri, 18 mai 2022. Disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated\\_files/documents/atoms/files/lozier\\_premiers\\_enseignements\\_nucleaires\\_guerre\\_ukraine\\_2022.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/lozier_premiers_enseignements_nucleaires_guerre_ukraine_2022.pdf)
- Yuri **FEDOROV**. *Les effectifs de l'armée russe après deux ans et demi de guerre en Ukraine*. Russie.Eurasie.Reports, n° 48. Paris : Ifri, novembre 2024. Disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/2024-11/ifri\\_fedorov\\_armee\\_russe\\_rer48\\_nov2024.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/2024-11/ifri_fedorov_armee_russe_rer48_nov2024.pdf)  
(page web associée) Ifri. *Les effectifs de l'armée russe après deux ans et demi de guerre en Ukraine* [en ligne]. Ifri, 25 novembre 2024. Disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/etudes/les-effectifs-de-larmee-russe-apres-deux-ans-et-demi-de-guerre-en-ukraine>
- Sidharth **KAUSHAL** (avec Darya **DOLZIKOVA**). *The Evolution of Russian Nuclear Doctrine*. Occasional Paper. London : Royal United Services Institute (RUSI), 5 août 2025. Disponible sur : [https://static.rusi.org/the-evolution-of-russian-nuclear-doctrine\\_0.pdf](https://static.rusi.org/the-evolution-of-russian-nuclear-doctrine_0.pdf)
- Kyiv School of Economics (KSE Institute). *Disassembling the Russian War Machine: Logistics, ...* Kyiv : KSE Institute, 2025. Disponible sur : [https://kse.ua/wp-content/uploads/2025/07/KSEInstitute\\_RussianMIC\\_2.pdf](https://kse.ua/wp-content/uploads/2025/07/KSEInstitute_RussianMIC_2.pdf)
- Center for Strategic and International Studies (CSIS). *Russian Air and Missile Defense* [en ligne]. CSIS (Missile Defense Project / Missile Threat) 4 mai 2017. Disponible sur : [https://missilethreat.csis.org/system\\_tax/russian-air-defense/](https://missilethreat.csis.org/system_tax/russian-air-defense/)
- Charlie **EDWARDS** et Nate **SEIDENSTEIN**. *The Scale of Russian Sabotage Operations Against Europe's Critical Infrastructure*. International Institute for Strategic Studies (IISS), 2025. Disponible sur : <https://www.iiss.org/research-paper/2025/08/the-scale-of-russian--sabotage-operations--against-europes-critical--infrastructure/>
- **SSSCIP (State Service of Special Communications and Information Protection of Ukraine)**. *Russian Cyber Operations Analytics (H1 2025)*. SSSCIP, 2025. Disponible sur : <https://cip.gov.ua/services/cm/api/attachment/download?id=71277>
- William **SCHNEIDER**. *How Russian Coercion Diminished Deterrence and Shifted the Nuclear Balance*. Hudson Institute, 17 juin 2025. Disponible sur : <https://www.hudson.org/arms-control-nonproliferation/how-russian-coercion-diminished-deterrence-shifted-nuclear-balance-william-schneider>
- Thomas **GOMART** (dir.), *Europe-Russie : évaluation des rapports de force*, sous la direction de Thomas Gomart avec Marc-Antoine Eyl-Mazzega, Élie Tenenbaum, Tatiana Kastouéva-Jean, Paul Maurice et Dimitri Minic, **Études de l'Ifri**, Institut français des relations internationales (Ifri), novembre 2025. Disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/2025-11/ifri\\_gomart\\_dir\\_europe\\_russie\\_2025\\_1.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/2025-11/ifri_gomart_dir_europe_russie_2025_1.pdf)

---

## Articles scientifiques / articles de revue (académiques)

- Céline **MARANGÉ**. « *Le nucléaire russe : un instrument de dissuasion et d'intimidation* », *Revue Défense Nationale*, 2017/7 (n° 802), p. 50-57. Paris : Comité d'études de Défense Nationale, 2017. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-defense-nationale-2017-7-page-50?lang=fr>
- Georges-Henri Soutou. « *Le meilleur des ambassadeurs* », *Stratégie* (Cairn) 2015 [article en ligne / PDF]. Disponible sur : [https://shs.cairn.info/article/STRAT\\_109\\_0049/pdf?lang=fr](https://shs.cairn.info/article/STRAT_109_0049/pdf?lang=fr)

---

## Documents officiels (décrets, doctrines, discours)

- Président de la Fédération de Russie. *Sur l'approbation des fondements de la politique d'État de la Fédération de Russie dans le domaine de la dissuasion nucléaire*. Décret n° 991, 19 novembre 2024. Disponible sur : <https://legrandcontinent.eu/fr/wp-content/uploads/sites/2/2024/11/Doctrine-nucleaire-russe-1124.pdf>
- Fédération de Russie. *Fundamentals of State Policy of the Russian Federation on Nuclear Deterrence*. Décret présidentiel n° 355, 2 juin 2020.
- Vladimir **POUTINE**. *Discours sur le chantier de construction de l'Agence spatiale nationale*, Moscou (Russie), 27 février 2022.
- Vladimir **POUTINE**. *Discours annonçant l'opération « spéciale » en Ukraine*, 24 février 2022.
- Emmanuel **MACRON**. *Discours sur l'état des lieux des relations diplomatiques avec l'Ukraine*, 5 mars 2025. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-24161-fr.pdf>
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. *Ukraine / Russie : situation en Ukraine, deux ans après le début de la guerre* (Propos de Frédéric Mondoloni). 5 mars 2024. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/article/ukraine-russie-situation-en-ukraine-deux-ans-apres-le-debut-de-la-guerre>
- Présidence de la République (Élysée). *Accord de coopération en matière de sécurité entre la France et l'Ukraine*. 16 février 2024. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/02/16/accord-de-cooperation-en-matiere-de-securite-entre-la-france-et-lukraine>
- Présidence de la République (Élysée). *Statement of the NATO-Ukraine Council*. 11 juillet 2024. Disponible sur : <https://www.elysee.fr/en/emmanuel-macron/2024/07/11/statement-of-the-nato-ukraine-council>
- Conseil de l'Union européenne. *Le point sur les sanctions de l'UE contre la Russie* [page web]. s.d. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions-against-russia-explained/>

- Conseil de l'Union européenne. Chronologie – Sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie [page web]. s.d. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/sanctions-against-russia/timeline-sanctions-against-russia/>
- Conseil de l'Union européenne, *Une boussole stratégique en matière de sécurité et de défense*. Dernière mise à jour : 28 août 2025. Disponible sur : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/strategic-compass/>
- Commission européenne (DG Communication). EU sanctions against Russia following the invasion of Ukraine [page web]. s.d. Disponible sur : [https://commission.europa.eu/topics/eu-solidarity-ukraine/eu-sanctions-against-russia-following-invasion-ukraine\\_en](https://commission.europa.eu/topics/eu-solidarity-ukraine/eu-sanctions-against-russia-following-invasion-ukraine_en)
- ANSSI / CERT-FR. *Ciblage et compromission d'entités françaises au moyen du mode opératoire d'attaque APT28 (CERTFR-2025-CTI-006)*. ANSSI, 29 avril 2025. Disponible sur : <https://www.cert.ssi.gouv.fr/uploads/CERTFR-2025-CTI-006.pdf>
- Ministère des armées. *Projet de loi de finances des Armées 2026 – LPM année 3*. Octobre 2025. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ministere-armees/Projet%20de%20Loi%20de%20Finances%202026%20-%20LPM%20ann%C3%A9e%203%20%2831%2010%202025%29.pdf>
- Ministère des armées. *Projet de loi de finances des Armées 2025 – LPM année 2*. Octobre 2024. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/ministere/politique-defense/loi-programmation-militaire-2024-2030/projet-loi-finances-armees-2025-lpm-annee-2>
- Ministère des armées. *Projet de loi de finances des Armées 2024 – LPM année 1*. Octobre 2023. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/ministere/politique-defense/loi-programmation-militaire-2024-2030/projet-loi-finances-armees-2024-lpm-annee-1>
- Ministère des armées. *LPM 2024-2030 Les grandes orientations*. Avril 2023. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/ministere-armees/Livret%20de%20pr%C3%A9sentation%20de%20la%20Loi%20de%20programmation%20militaire%202024-2030%20%286%20avril%202023%29.pdf>
- OTAN. *L'OTAN renforce son flanc oriental*. 4 novembre 2025. Disponible sur : <https://www.nato.int/en/what-we-do/deterrence-and-defence/strengthening-natos-eastern-flank?selectedLocale=fr>
- OTAN. *Défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN*. 19 septembre 2025. Disponible sur : <https://www.nato.int/fr/what-we-do/deterrence-and-defence/nato-integrated-air-and-missile-defence>
- OTAN. *Les activités maritimes de l'OTAN*. 12 mars 2025. Disponible sur : <https://www.nato.int/fr/what-we-do/operations-and-missions/natos-maritime-activities>
- Emmanuel **MACRON**. *Revue Nationale Stratégique 2025*. 14 juillet 2025. Disponible sur : [https://www.sgdsn.gouv.fr/files/2025-08/20250713\\_NP\\_SGDSN\\_Actualisation\\_2025\\_RNS\\_FR.pdf](https://www.sgdsn.gouv.fr/files/2025-08/20250713_NP_SGDSN_Actualisation_2025_RNS_FR.pdf)
- Ministère des Armées—Direction générale des relations internationales et de la stratégie. *Dissuasion nucléaire française*. Disponible sur : <https://www.defense.gouv.fr/dgris/politique-defense/la-dissuasion-nucleaire-francaise>

---

### Ouvrages / documents (type « livre » ou publication assimilée)

- Ministère de la Défense (Fédération de Russie). *Aktoual'nye zadatchi razvitiia vooroujennykh sil Rossiiskoi Federatsii* [Objectifs actuels du développement des forces armées de la Fédération de Russie]. Moscou : Ministère de la Défense, 2003, p. 41.

---

### Articles de presse / médias (en ligne)

- (Auteur non indiqué). *Lancement depuis Plesetsk : une fusée Angara A5 a décollé avec une charge utile militaire*, in *Kosmosnews*. 19 juin 2025. Disponible sur : <https://kosmosnews.fr/2025/06/19/lancement-depuis-plesetsk-une-fusee-angara-a5-a-decolle-avec-une-charge-utile-militaire/#:~:text=Le%2019%20juin%2C%20le%20lanceur,n'est%20pas%20connue%20officiellement.>
- Lukasz **PRUS**. *Russia tests full nuclear triad during Thunder strategic drills including submarine missile launch*, in *Defence Industry Europe*. 24 octobre 2025. Disponible sur : <https://defence-industry.eu/russia-tests-full-nuclear-triad-during-thunder-strategic-drills-including-submarine-missile-launch/>
- Libby **FLATOFF** et Daryl G. **KIMBALL**. *Russia Rejects New Nuclear Arms Talks*, in *Arms Control Today*. Mars 2024. Disponible sur : <https://www.armscontrol.org/act/2024-03/news/russia-rejects-new-nuclear-arms-talks>
- Xiaodon **LIANG** et Doniyor **MUTALOV**. *Putin Previews Changes To Nuclear Policy*, in *Arms Control Today*. Novembre 2024. Disponible sur : <https://www.armscontrol.org/act/2024-11/news/putin-previews-changes-nuclear-policy>
- Daryl G. Kimball Arms Control Association. *Statement: Putin's Decision to Lower Threshold for Nuclear Use Is Irresponsible and Dangerous* [communiqué en ligne]. 19 novembre 2024. Disponible sur : <https://www.armscontrol.org/pressroom/2024-11/statement-putins-decision-lower-threshold-nuclear-use-irresponsible-and-dangerous>
- Pietro **de Cristofaro** et Stefanie **Dazio** Associated Press (AP News). *Germany summons Russian ambassador over alleged sabotage, cyberattacks and election interference* 12 décembre 2025 [article en ligne]. Disponible sur : <https://apnews.com/article/germany-russia-sabotage-cyberattacks-2a2a2e03ba383a7876a71fd4f6514629>
- Florian **CHAABAN**. Emmanuel Macron et Vladimir Poutine brisent le silence sans rompre la glace in *Touteurope.eu*. 2 juillet 2025. Disponible sur : <https://www.touteurope.eu/l-ue-dans-le-monde/emmanuel-macron-et-vladimir-poutine-brisent-le-silence-sans-rompre-la-glace/>

- The Moscow Times. Russia Condemns Macron's Nuclear Umbrella Proposal in The Moscow Times. 6 mars 2025. Disponible sur : <https://www.themoscowtimes.com/2025/03/06/russia-condemns-macrons-nuclear-umbrella-proposal-a88269>
- Reuters. France's Macron says unity between Europe, US, Ukraine is essential in Reuters. 5 décembre 2025. Disponible sur : <https://www.reuters.com/world/china/frances-macron-unity-between-europe-us-ukraine-is-essential-2025-12-05/>
- Jonathan **BRAUN**. Blunder and Blowback in U.S.-Russia Relations in Modern Diplomacy. 11 septembre 2025. Disponible sur : <https://moderndiplomacy.eu/2025/09/11/blunder-and-blowback-in-u-s-russia-relations/>
- **Équipe Ouest-France**. *Des internautes français privés d'internet à cause d'une supposée cyberattaque russe*. Ouest-France, **3 mars 2022**. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/high-tech/des-internautes-francais-privés-d-internet-a-cause-d-une-supposee-cyberattaque-russe-7655746> **Univers Freebox**
- Pascal **Samama**. *Guerre en Ukraine : la Russie soupçonnée d'une cyberattaque sur 5800 éoliennes allemandes*. BFMTV, **3 mars 2022**. Disponible sur : [https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/industries/guerre-en-ukraine-la-russie-soupconnee-d-une-cyberattaque-sur-5800-eoliennes-allemandes\\_AV-202203030216.html](https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/industries/guerre-en-ukraine-la-russie-soupconnee-d-une-cyberattaque-sur-5800-eoliennes-allemandes_AV-202203030216.html) **pro-t-gatinais.fr**
- **Jorge Liboreiro**. *Ursula von der Leyen défend son "mur antidrones" face à la "guerre hybride" de Moscou en Europe*. Euronews (édition française), **8 octobre 2025**. Disponible sur : <https://fr.euronews.com/my-europe/2025/10/08/ursula-von-der-leyen-defend-son-mur-antidrones-face-a-la-guerre-hybride-de-moscou-en-europ>
- Taha **SHABIR (L'Opinion)**. *Russie : Poutine signe un décret élargissant les possibilités de recours à l'arme nucléaire*. L'Opinion, **15 novembre 2024**. Disponible sur : <https://www.lopinion.fr/international/russie-poutine-signe-un-decret-elargissant-les-possibilites-de-recours-a-larme-nucleaire?utm=reload2>

---

### Données / annuaires / pages web de référence (capacités conventionnelles)

- GlobalFirepower. *2025 Russia Military Strength* [données en ligne]. 2025. Disponible sur : [https://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.php?country\\_id=Russia](https://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.php?country_id=Russia)
- WarPower (WarPower Russia). *Russian Armed Forces (Manpower)* [données en ligne]. 2025. Disponible sur : <https://www.warpowerrussia.com/manpower.php>
- WarPower (WarPower Russia). *Russian Navy* [données en ligne]. 2025. Disponible sur : <https://www.warpowerrussia.com/navalpower.php>
- World Directory of Modern Military Aircraft (WDMMA). *Russian Air Force (2025) Aircraft Inventory* [données en ligne]. 2025. Disponible sur : <https://www.wdmma.org/russian-air-force.php>

---

Source « Revue Défense Nationale » (en ligne)

- Marcel Duval. *La pensée stratégique russe au XXe siècle*, in *Revue Défense Nationale (e-RDN)* [article en ligne]. Disponible sur : <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article.php?carticle=15718>